

# Il faut encourager le téléphone portable en classe

Rachel Panckhurst

Enseignante-chercheuse  
en linguistique-informatique<sup>(1)</sup>

■ En France, l'Assemblée nationale a voté, le 30 juillet 2018, une loi interdisant le téléphone portable dans les écoles et collèges. Elle entre en vigueur dès cette rentrée. Voici pourquoi je n'approuve pas ce changement.

**A**vec mes collègues<sup>(2)</sup>, nous conduisons des travaux mêlant linguistique et informatique. Dans le cadre de nos recherches, nous avons pu, grâce à l'utilisation de téléphones portables, recueillir plus de 88 000 SMS auprès du grand public. Cela a permis de fournir la plus importante base de données jamais recueillie en langue française<sup>3</sup>. De plus, on sait, au vu des réponses de l'un de nos questionnaires sociolinguistiques, que des collégiens à partir de l'âge de onze ans ont bel et bien participé à notre enquête et à notre collecte. Ils sont donc, au même titre que d'autres, acteurs de cette évolution linguistique.

Régulièrement, la communication par SMS (et par messagerie instantanée) est pointée du doigt, car elle "dévaloriserait" la langue française, mais il n'en est rien, au contraire: l'écriture SMS est l'une des innovations les plus créatives de la langue française du XXI<sup>e</sup> siècle! Des chercheurs ont démontré que le SMS n'est pas une menace pour l'orthographe et nous avons nous-mêmes plaidé dans les médias pour que plusieurs registres d'écriture soient enfin acceptés. Trop souvent, à l'écrit, seule la langue française normée est considérée comme étant convenable. À

l'oral, plusieurs registres et genres sont pourtant approuvés (formel, familier,...) Pourquoi l'écriture quotidienne SMS – empreinte d'émotion et de ludisme – serait-elle à bannir? L'important est d'utiliser une écriture appropriée en fonction du contexte et des interlocuteurs.

Plus généralement, c'est le téléphone portable en lui-même qui est souvent accusé de tous les maux. Cependant, il existe des expérimentations pédagogiques, menées depuis fort longtemps, qui sont concluantes. Les réponses enthousiastes d'étudiants ayant rempli des questionnaires d'évaluation en témoignent. Elles portent sur l'utilisation des réseaux sociaux dans l'enseignement supérieur, à partir de téléphones portables, d'ordinateurs et de tablettes.

## Expériences positives

J'ai moi-même tenté l'expérience: récemment, en cours magistral, j'ai demandé à mes étudiants de première an-

née de licence de m'envoyer des réponses à mes questions par SMS, affichés par ordre d'arrivée sur le grand écran à la vue de tous. J'avais donc conseillé l'utili-

sation du téléphone portable dans le cadre du cours. Les étudiants étaient ravis, mais surtout, la participation estudiantine – rare en amphithéâtre – était nettement accrue. Alors pourquoi, à l'école et au collège, au lieu d'interdire le téléphone portable, ne pas intégrer, au contraire, son usage pour accompagner les élèves dans un apprentissage guidé? Ne pourrait-on

pas l'utiliser pour aider les élèves à s'appropriier les usages de recherche d'informations ou de création de contenus dans le cadre d'activités pédagogiques?

Le mobile est un des outils préférés des jeunes. En l'acceptant en salle de classe, on pourrait privilégier ainsi son utilisation pédagogique encadrée. Bien entendu, des initiatives existent, qu'elles soient institutionnalisées ou plus isolées. Encourageons-les! Les exemples sont multiples et gagnent à être connus.

Ambre, une élève de troisième dans un collège de Montpellier, témoigne de son expérience d'utilisation pédagogique du portable. Elle m'explique comment elle a préparé une partie de son brevet, dans le cadre d'un projet pédagogique encadré: "Notre professeure de français nous a permis l'utilisation du téléphone portable pour réaliser une reprise de 'La Danse des pe-

tits pains', scène-culte du film de Charlie Chaplin La Ruée vers l'or. J'ai filmé la scène avec mes amis dans la salle de classe, en utilisant des petits pains de la cantine ! Ensuite, je me suis occupée du montage vidéo pour ajouter la musique originale de la bande-son du film à la séquence que nous avons tournée. [...] À la fin du projet, j'étais fière d'avoir appris à manipuler différents outils pour réaliser ce travail."

#### Question de moyens

Une enquête belge datant de novembre 2016 sur l'usage du smartphone, réalisée auprès de 1 589 jeunes, fournit aussi d'autres pistes d'intégration en milieu scolaire: "Si l'école est insuffisamment équipée en moyens informatiques, le smartphone pourrait prendre le relais. Une intégration judicieuse du smartphone dans le système scolaire permettrait des usages plus nombreux ou plus fréquents, comme ne pas avoir à se rendre en salle informatique pour réaliser certains travaux ou certaines consultations. On réaliserait une économie substantielle de moyens pour l'école, tout en multipliant les possibilités d'accès à des ressources numériques."

Le discours de Réjane, enseignante documentaliste en collège à Pignan (Hérault) va dans ce sens, lorsqu'elle évoque le manque de matériel. Comment cela se passe au centre de documentation et d'information (CDI) de son éta-

blissement ? Récemment, une rencontre avec un auteur a été organisée, mais le CDI n'a pas d'appareil photo: "J'ai donc demandé à une élève si, exceptionnellement, elle pouvait sortir son portable et prendre les photos de la rencontre, dans le respect du droit à l'image", explique-t-elle. Thierry, lui, professeur d'histoire-géographie dans un lycée à Lattes (Hérault), utilise le portable "pour travailler sur la compréhension des applications liées à la géolocalisation." Parfois, il demande à un élève référent de "faire des recherches complémentaires afin de réactualiser quelques informations". Enfin, il autorise les élèves à "prendre en photo le tableau afin qu'ils puissent terminer leur travail à la maison".

#### Pour interagir et responsabiliser

Le téléphone portable semble donc être l'un des outils particulièrement adaptés pour la construction collaborative des connaissances en milieu scolaire. Frédéric Lavoie, conseiller pédagogique au Canada, encourage son utilisation en salle de classe. Il préconise que les portables soient posés sur le pupitre, face vers le bas, en mode silence, et mobilisés pour des tâches pédagogiques à des moments précis du cours, pendant lesquels l'enseignant circule.

Apprenons à nos jeunes, avec leurs propres outils de communication, à structurer à bon escient leurs recherches d'information,

leurs créations, à interagir avec leurs pairs et à étudier en autonomie guidée d'une manière plus ludique. À prendre leurs responsabilités, et à se préparer ainsi à devenir des acteurs conscients de leur avenir dans une société en mutation numérique constante.

En Belgique comme en Suisse, aucune décision ministérielle n'existe en matière d'interdiction du téléphone portable. L'utilisation du smartphone à l'école est fixée par le règlement intérieur et relève de l'autonomie pédagogique de chaque établissement. Alors proposons une pédagogie du numérique avec le numérique pour l'école de demain !

--> (1) L'auteure est également membre du laboratoire Praxiling (CNRS et Université Paul-Valéry Montpellier 3). Cette opinion est son adaptation du texte qu'elle a publié dans Le Monde le 6/8/2018.

--> (2) Projet de recherche Sud4science (<http://sud4science.org/>).

--> (3) Mise en téléchargement libre sous forme de corpus de SMS anonymisés pour tous ceux qui voudraient le consulter (<http://88milsms.humanum.fr/>).

**Proposons  
une pédagogie  
du numérique  
avec  
le numérique  
pour l'école  
de demain !**